

L'OEA a violé les normes dans son rapport préliminaire sur les élections en Bolivie

Image not found or type unknown



La Paz, 31 août (RHC) Les médias boliviens soulignent aujourd'hui que le Bureau du Procureur général de l'État a trouvé l'Organisation des États américains (OEA) responsable d'avoir violé les normes établies pour établir le rapport préliminaire sur les élections générales de 2019.

Le procureur général, Henry Ara, a expliqué à Bolivia TV que l'institution a établi le non-respect des accords, normes internationales et nationales dans l'audit pour l'élaboration du rapport en question par

l'organisation.

Ce document, basé sur des informations incomplètes et en violation des protocoles juridiques, a mis en garde contre les irrégularités dans le décompte automatisé des bulletins et a suggéré que l'objectif de ces derniers était de bénéficier au président Evo Morales, alors réélu pour un nouveau mandat au premier tour.

Le rapport a servi d'excuse à la droite bolivienne pour donner le feu vert au coup d'État qui a abouti à la démission de Morales et à l'instauration d'un gouvernement inconstitutionnel présidé par Jeanine Áñez, a rappelé l'agence de presse ABI.

Ara a expliqué qu'un audit consiste en une étude systématique des données et des preuves qui se termine par un verdict sur le processus révisé, ses irrégularités, responsabilités, ou le bon fonctionnement et le résultat.

Il a ensuite disqualifié le travail accompli en octobre 2019 par la Mission d'observation de l'OEA qui a fondé son rapport sur une enquête qui ne correspond pas aux caractéristiques d'un audit et qui n'a pas respecté les termes convenus avec le Gouvernement bolivien pour son travail en ce qui concerne les élections.

Le mandat de La Paz était un audit qui se prononçait sur le calcul final, les statistiques et la vérification des procès-verbaux, a rappelé le contrôleur général de l'Etat.

Cependant, il a précisé à Bolivia TV, lors de l'évaluation du rapport ces éléments manquent, 'donc, il n'y aurait pas de respect de la part de l'OEA de l'accord que la Bolivie a passé avec eux', a-t-il affirmé.

L'agence ABI a précisé que dans l'accord entre les parties pour l'élaboration du rapport sur les élections l'étude devait répondre aux normes internes du pays, qui à son tour se limite aux protocoles internationaux établis dans ce type de recherche.

À cet égard, Ara a insisté sur l'irrespect par l'OEA de ce qui avait été convenu quand il a déclaré devant les chambres que 'l'accord était clair et spécifique' et n'a pas été respecté.

Le rapport devait se prononcer sur le calcul final, la vérification de tous les procès-verbaux (35 mille), et non sur un échantillon, afin de déterminer s'il y a eu un taux de fraude, ainsi que sur des statistiques, des pourcentages, etc.

Enfin, il a souligné que le fait de ne pas partager le rapport préliminaire avec les autorités boliviennes était prémédité et visait clairement à mettre en doute la transparence du processus.

Une dizaine de recherches ultérieures d'universités et de centres d'études reconnus ont conclu que, bien qu'il y ait eu des irrégularités dans le processus, elles n'avaient pas le poids suffisant pour renverser la tendance du vote, qui a toujours favorisé Morales, en rejetant ainsi le récit de la fraude et en validant la thèse du coup d'État.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/268659-loea-a-viole-les-normes-dans-son-rapport-preliminaire-sur-les-elections-en-bolivie>



Radio Habana Cuba